



Versement de la pension alimentaire

Par **misstaitai**, le **03/11/2008** à **21:08**

Bonjour,

Ma mère ne m'a toujours pas réglée ma pension alimentaire, je suis majeure en CDD pour 2 mois et depuis que je lui ai dit que j'étais en CDD elle ne me paye pas la pension alimentaire. Ma question est :

Est-ce qu'elle a le droit de ne pas me payer la pension alimentaire?

D'après mes connaissances, d'un point de vue juridique les parents doivent subvenir aux besoins de leurs enfants jusqu'à ce que eux même puissent être capable de subvenir à leur propre besoins.

Sachant qu'un contrat en CDD n'est pas une situation stable est elle dans son droit en ne me versant pas cette pension alimentaire?

Si ma mère n'est pas dans son droit pouvez-vous me dire ce que je peut faire.

Merci d'avoir la gentillesse de me répondre.

Par **jeetendra**, le **04/11/2008** à **09:39**

bonjour, vous pouvez étant majeur saisir le juge aux affaires familiales pour qu'il se prononce sur l'attitude de votre mère, y a t'il un jugement l'obligant à vous verser une pension alimentaire, cordialement

Par **misstaitai**, le **04/11/2008** à **21:46**

Merci de m'avoir répondu

Effectivement il y a eu un jugement qui précise qu'elle doit verser une pension pour mon frère ainsi que pour moi.

Le problème est que si je saisis le juge des affaires familiales je risque d'en avoir pour mes frais et je n'ai pas le moyen de payer des honoraires car je n'ai pas de revenus suffisants.

Est-ce qu'il existe des aides ou des bénévoles pour m'aider?

Merci de votre réponse

Cordialement